



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Melun, le 13/07/2023

Communiqué de presse

**Mesures de sécurité publique prises par le préfet de Seine-et-Marne
à l'occasion de la Fête nationale**

Suite aux récentes violences urbaines, et afin de prévenir les risques de troubles à l'ordre public à l'occasion de la Fête nationale, M. le préfet de Seine-et-Marne mettra en place dès ce soir un important dispositif de sécurité impliquant les forces de l'ordre et le service départementale d'incendie et de secours de Seine-et-Marne, particulièrement mobilisés sur leur mission de prévention.

Le préfet engage tous les seine-et-marnais à faire preuve de responsabilité durant cette période de festivités et répondra avec fermeté à tous les actes de provocation, à toutes les atteintes à l'intégrité des forces de l'ordre et à tous les phénomènes de violence constatés sur la voie publique.

Afin de sécuriser les célébrations programmées à partir de ce soir, le préfet de Seine-et-Marne a décidé de prolonger l'interdiction de l'utilisation et du transport d'articles de divertissement et d'articles pyrotechniques, du port et du transport sans motif légitime d'armes à feu, de munitions et d'objets pouvant constituer une arme par destination et de la vente au détail de carburant, produits acides, chimiques ou explosifs, jusqu'au lundi 17 juillet 2023 à 8h00.

Les forces de sécurité intérieure et de secours sont pleinement mobilisées dans le département pour assurer la sécurité de tous, et le maintien de l'ordre public pour que noter fête nationale reste un moment de réjouissance et de concorde.

Cabinet du Préfet / Service départemental de la communication interministérielle

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun

Tél : 01 64 71 75 29 – 01.64.71.75.22 / Courriel : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr

www.seine-et-marne.gouv.fr

@Prefet77

